

Pour diffusion immédiate

Le 9 mai 2006

n° 06-104

Début l'étude de faisabilité d'un institut nordique de la justice

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon travaille de concert avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Canada afin d'explorer la possibilité de fonder un institut nordique de la justice.

Un tel institut nordique de la justice aiderait à remédier à la pénurie chronique de travailleurs qualifiés dans les domaines se rapportant à la justice. Les personnes qui fréquenteraient l'institut recevraient une formation dans les secteurs des services sociaux ou de l'application des règlements dans le Nord. L'étude de faisabilité permettra de dégager les options possibles pour répondre aux besoins en matière de justice dans le Nord.

« On nous a dit très clairement durant la consultation sur les services correctionnels et durant l'élaboration du plan yukonnais de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie qu'il est nécessaire d'offrir des programmes de formation supplémentaires », a dit John Edzerza, ministre de la Justice. « Nos voisins du Nord nous ont aussi dit qu'ils connaissent le même problème dans leurs régions respectives, et c'est pourquoi nous allons de l'avant avec eux en vue de remédier à la situation. »

L'étude de faisabilité est dirigée par le ministère de la Justice du Yukon en collaboration avec le ministère de l'Éducation et la Commission de la fonction publique, le Conseil des Premières nations du Yukon et la Première nation de Carcross-Tagish, des hauts fonctionnaires des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et les trois collèges territoriaux — les collèges du Yukon, Aurora et Arctic. De plus, Justice Canada, la GRC et le Conseil fédéral du Yukon seront aussi des partenaires dans ce projet.

« Le Collège du Yukon se réjouit de participer à la création d'un institut axé sur la recherche, l'éducation et la formation dans le domaine de la justice dans le Nord », a dit Charles Stuart, coordonnateur du programme sur la criminologie et la justice dans le Nord au Collège du Yukon.

L'étude de faisabilité se penchera sur les possibilités d'offrir des programmes de formation dans des secteurs tels que les services correctionnels et de probation, le counselling en matière de toxicomanie, la lutte contre les incendies, la conservation et la protection de l'environnement. L'institut pourrait aussi offrir des séances de formation en milieu de travail portant sur la résolution de conflit, les tribunaux administratifs, la gestion et le leadership.

Un budget de 218 000 \$ a été prévu pendant l'exercice en cours et le prochain pour la réalisation de l'étude, qui a été lancée à l'occasion d'une réunion tenue du 20 au 22 mars.

-30-

Renseignements :

Peter Carr
Conseiller en communications
Conseil des ministres
867-667-8688
peter.carr@gov.yk.ca

Dan Cable
Communications
Justice
867-667-3508
dan.cable@gov.yk.ca